

# LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

## JUIN 2024

**Enquête du 11 au 13 juin 2024**  
**1780 répondants**



**CONTACT PRESSE : [Advocaciz](#)**  
**Alexandra Richert : [06.08.77.86.22](tel:06.08.77.86.22)**  
**Ambre Fourneau : [06.44.39.89.25](tel:06.44.39.89.25)**

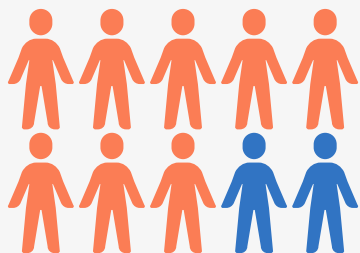


Syndicat des Indépendants et des TPE

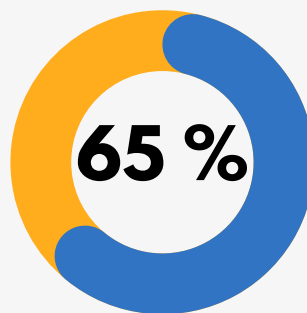
# INFOGRAPHIE

**90%** des dirigeants de TPE vont se rendre aux urnes pour les prochaines législatives

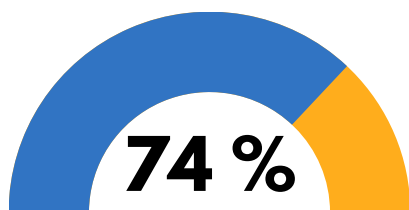
**8 dirigeants de TPE sur 10**



ont participé aux élections européennes de 2024



ont la même intention de vote qu'aux Européennes



estiment que leur protection sociale n'a pas été améliorée depuis 2017



trouvent que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis 2017.

## Les 6 priorités des dirigeants de TPE

- 1** Baisse des charges sur les salaires
- 2** Baisse des charges fiscales
- 3** Simplification administrative
- 4** Renforcement de la protection sociale
- 5** Maîtrise du coût des énergies
- 6** Revitalisation des commerces de centres villes et centres bourgs

## 04 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

**Près de 86% de participation des professionnels indépendants et dirigeants de TPE**

**Une mobilisation supérieure à attendre les 30 juin et 7 juillet prochains**

**Une opinion mitigée sur un résultat... « attendu »**

**Déclassement et difficultés du quotidien justifient le résultat des élections Européennes selon les professionnels indépendants et dirigeants de TPE**

## 05 Les formations politiques disposent de quelques jours pour convaincre

**Mauvais timing pour la dissolution de l'Assemblée nationale**

**Les 6 priorités des indépendants et dirigeants de TPE**

## 08 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

# Principaux enseignements

## Forte mobilisation pour les Européennes et les Législatives Un message contre les charges et le déclassement

### Près de 86% de participation des professionnels indépendants et dirigeants de TPE

Conformément aux premiers indices communiqués à l'occasion de notre enquête de mars 2024 concernant les élections Européennes, les artisans, commerçants, professionnels libéraux et dirigeants de TPE se sont particulièrement mobilisés le 9 juin dernier.

### Une mobilisation supérieure à attendre les 30 juin et 7 juillet prochains

Alors que 97% de celles et ceux qui ont voté le 9 juin dernier déclarent qu'ils se rendront aux urnes pour les législatives, 62% de celles et ceux qui ne se sont pas déplacés pour les Européennes participeront aux législatives, soit un taux de participation à attendre supérieur à 90% pour l'ensemble des personnes interrogées.

### Une opinion mitigée sur un résultat... « attendu »

Si 40% des professionnels interrogés s'estiment satisfaits du résultat des élections Européennes, 35% en sont insatisfaits et 25% sont neutres.

Dans le détail, les professionnels satisfaits se trouvent plus particulièrement au sein des communes rurales ainsi que des villes petites et moyennes. Ils sont à la tête d'un commerce de proximité ou travaillent dans le BTP et emploient moins de 5 salariés.

Si pour un certain nombre ces résultats provoquent inquiétude voire rejet, ils n'en étaient pas moins attendus aux motifs de l'expression d'un mécontentement fortement ressenti sur le terrain et d'un « marasme » généralisé, tant économique que politique.

Ainsi, « cirque » fait partie des appréciations les plus neutres pour qualifier la tenue des débats des deux dernières années à l'Assemblée nationale.

### Déclassement et difficultés du quotidien justifient le résultat des élections Européennes selon les professionnels indépendants et dirigeants de TPE

#### Des conditions d'exercice dégradées

83% des répondants à notre enquête estiment que les conditions d'exercice de leur activité se sont dégradées depuis 2017. Ils citent notamment le poids des réglementations, la baisse du pouvoir d'achat de la clientèle, la hausse des charges courantes (loyers, taxe foncière, énergies, matières premières,...), les difficultés de recrutement d'un personnel fiable et compétent. In fine, ils soulignent leurs grandes difficultés à pouvoir dégager une faible rémunération de leurs activités.

De fait, dans le cadre de notre enquête « État des lieux des TPE – T1 2024 », plus de 50% des professionnels indépendants et dirigeants de TPE déclaraient gagner moins d'un SMIC net mensuel.

## **Une protection sociale sans changement sur le fond**

74% des répondants à notre enquête estiment par ailleurs que leur protection sociale n'a pas connu d'amélioration depuis 2017, même s'ils constatent que la suppression du RSI (Régime Sociale des Indépendants) au profit d'un rattachement à l'URSSAF en 2018 a permis de résoudre les problématiques d'appels de cotisations.

## **Les formations politiques disposent de quelques jours pour convaincre**

Parmi celles et ceux satisfaits des résultats du 9 juin, 65% sont certains de se prononcer aux législatives dans le même sens qu'aux Européennes avec deux objectifs : faire gagner leurs idées et renverser le gouvernement actuel.

Cette notion de « faire gagner » ses idées se retrouve de façon largement majoritaire parmi celles et ceux qui se déplaceront les 30 juin et 7 juillet, qu'ils aient participé ou non aux Européennes.

Il ne faut en conséquence guère attendre des uns et des autres qu'ils se déplacent pour faire barrage à un extrême, quel qu'il soit (18% et 24% des réponses, respectivement pour ceux qui ont voté le 9 juin et pour ceux qui n'ont pas voté).

En conséquence, les formations politiques ne disposent que de quelques jours pour convaincre de leur volonté de prendre en considération une population qui s'estime oubliée.

## **Mauvais timing pour la dissolution de l'Assemblée nationale**

Une majorité de professionnels (50% vs 32%) estime que la décision du Président de la République intervient dans un mauvais timing.

L'argument le plus souvent avancé est relatif à la prochaine tenue des JO. Le second argument tient à un risque politique et économique en cas de confirmation des tendances des Européennes.

A contrario, d'autres estiment que la dissolution était nécessaire au constat des résultats des élections Européennes en vue de clarifier la situation sur un plan national, quel que soit le résultat final.

## **Les 6 priorités des indépendants et dirigeants de TPE**

### **1. Une baisse des charges sur les salaires**

Cette demande massive est en lien avec les difficultés de recrutement et la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs.

Par cette mesure, les professionnels entendent d'une part attirer les demandeurs d'emplois mais aussi augmenter leurs salariés afin de les inciter à consommer et donc augmenter leur propre chiffre d'affaires.

### **2. Une baisse des charges fiscales**

Le niveau de l'IS ou de l'IR n'est pas mentionné à cet égard. En revanche, la taxe foncière payée par les locataires commerciaux, la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), toutes deux en augmentation constante, font partie des principaux irritants fiscaux.

### **3.La simplification administrative**

Le gouvernement avait soulevé de nombreux espoirs sur ce thème récurrent de la « paperasserie ».

L'analyse du SDI sur le PJJ SVE (Projet de loi de Simplification de la Vie Économique) avait cependant démontré la faiblesse des dispositifs concernant les TPE, voire l'absence de certaines mesures essentielles. Soulignons parmi ces dernières la question de la taxe foncière à la charge des locataires commerciaux, objet du point N°2 des priorités des indépendants et dirigeants de TPE.

### **4.Un renforcement de la protection sociale des travailleurs non salariés (TNS)**

Concrètement, les TNS souhaitent disposer des mêmes droits que les salariés en matière de protection sociale.

C'est la raison pour laquelle ceux qui le peuvent sont salariés de leur propre structure (SARL) ou bien assimilés salariés (dirigeants de SAS).

Ces derniers éléments démontrent que les chefs d'entreprise sont prêts à cotiser plus aux régimes de sécurité sociale pour une meilleure protection.

En ce qui concerne les TNS (entrepreneurs individuels avec ou sans salariés pour l'essentiel), le SDI propose une couverture sociale alignée sur celle des salariés, sur option.

### **5.La maîtrise du coût des énergies**

Personne ne comprend ni n'admet que la France puisse produire l'électricité « la moins chère d'Europe » voire de l'OCDE tout en ayant des tarifs situés dans la moyenne des autres pays.

Ajoutons la dernière maladresse du ministre de l'Économie dans son annonce sur une baisse des tarifs de l'électricité de « 10% à 15% » en février 2025 :

- Février 2025 est encore loin or, la situation est urgente ;
- Cette baisse est sans lien avec une quelconque action du gouvernement : elle résulte de la baisse des prix sur le marché européen de l'électricité et du mode de calcul du tarif réglementé par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) qui tient compte de la moyenne des prix des deux dernières années sur le dit marché ;
- Le ministre ne mentionne pas la hausse de 11€/mWh à intervenir au 1er/02/2025, même s'il en intègre l'impact dans son calcul ;
- Même avec une baisse de 15%, le tarif règlementé est à ce jour encore près de deux fois supérieur au tarif de marché et de 5 fois supérieur au prix actuel de production de l'électricité nucléaire.

Il existe bien évidemment des explications techniques et financières au prix de l'électricité... explications très éloignées du quotidien et des factures des citoyens.

Quant au prix du gaz récemment augmenté de 11,2%, l'une des justifications de cette hausse réside dans une consommation « moindre » alors même que les pouvoirs publics s'ingénient depuis deux ans à baisser cette consommation. Ce défaut de cohérence dans la parole publique sinon dans l'action publique nuit nécessairement à la compréhension des enjeux.

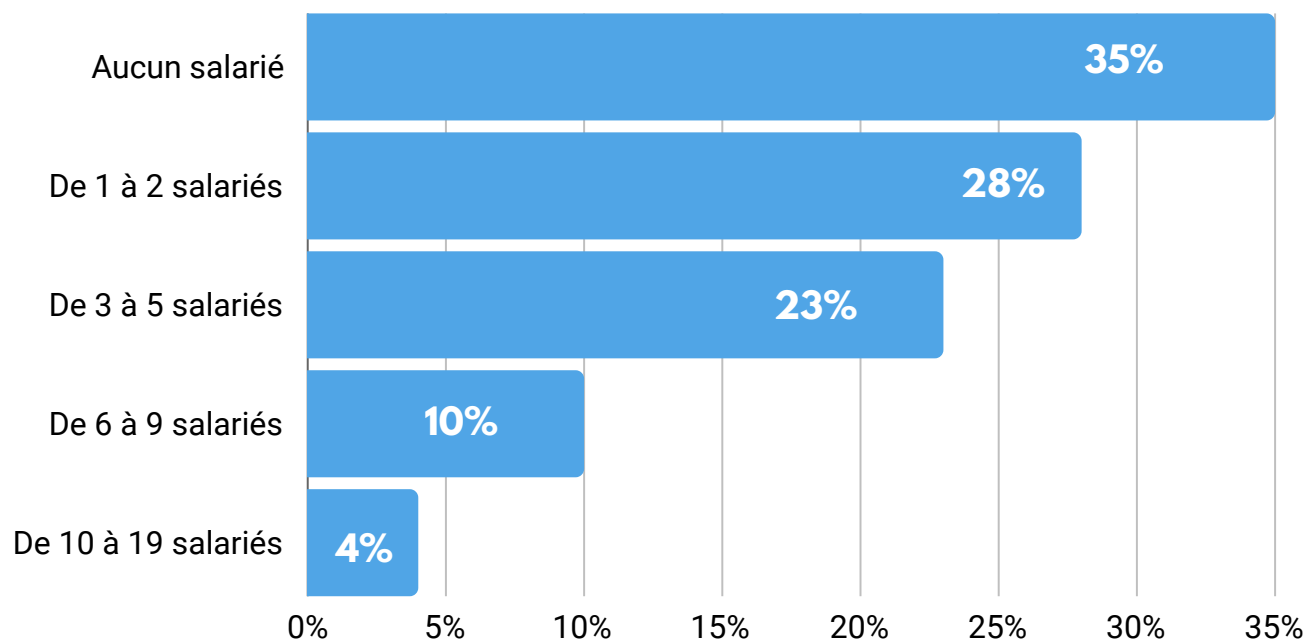
## **6. La revitalisation des commerces de centres villes et centres bourgs**

Les commerces de proximité des centres villes et centres bourgs connaissent une déprise depuis des années, voire des décennies, que rien ne semble pouvoir enrayer.

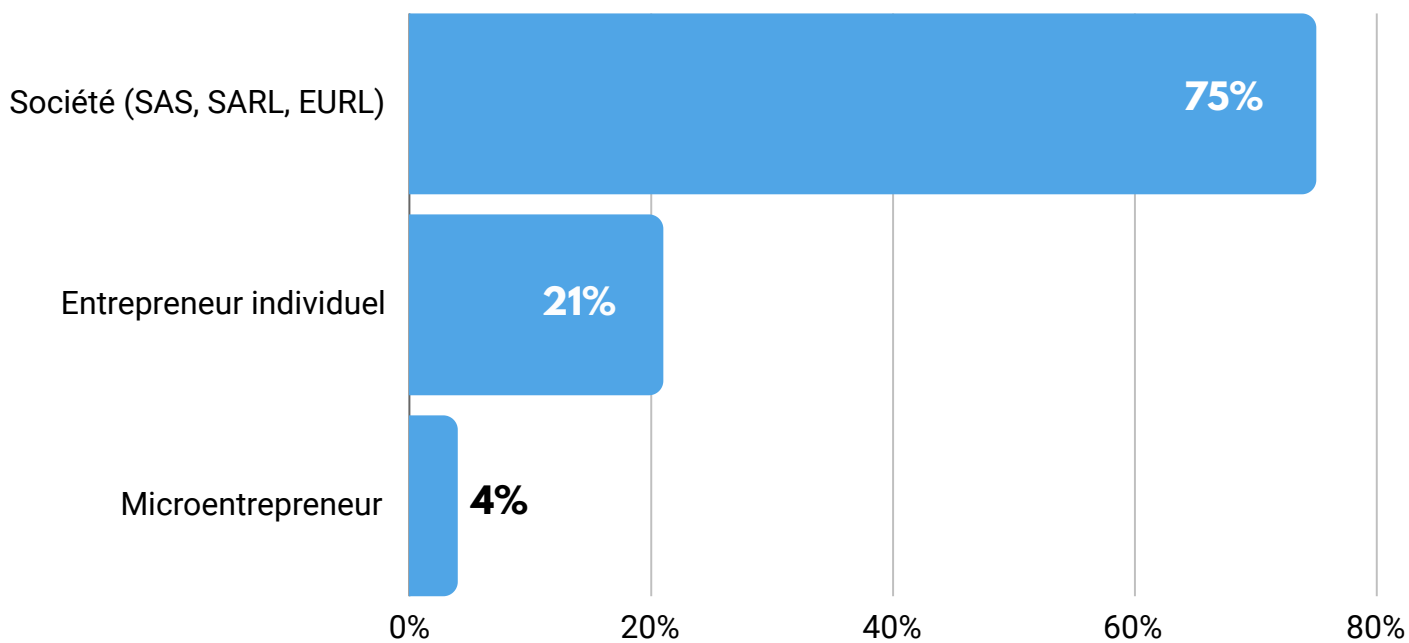
La priorité accordée, y compris dans le cadre du dernier PJJL SVE, au développement des centres commerciaux de périphérie ainsi que le développement des plateformes de distribution du e-commerce à la fiscalité exotique contribuent très largement à la disparition de commerces de proximité auxquels les citoyens sont particulièrement attachés... sans pour autant leur donner la priorité. Ce dernier élément nous renvoie à la question du pouvoir d'achat.

## Mieux vous connaître

Combien de salariés employez-vous à ce jour ?

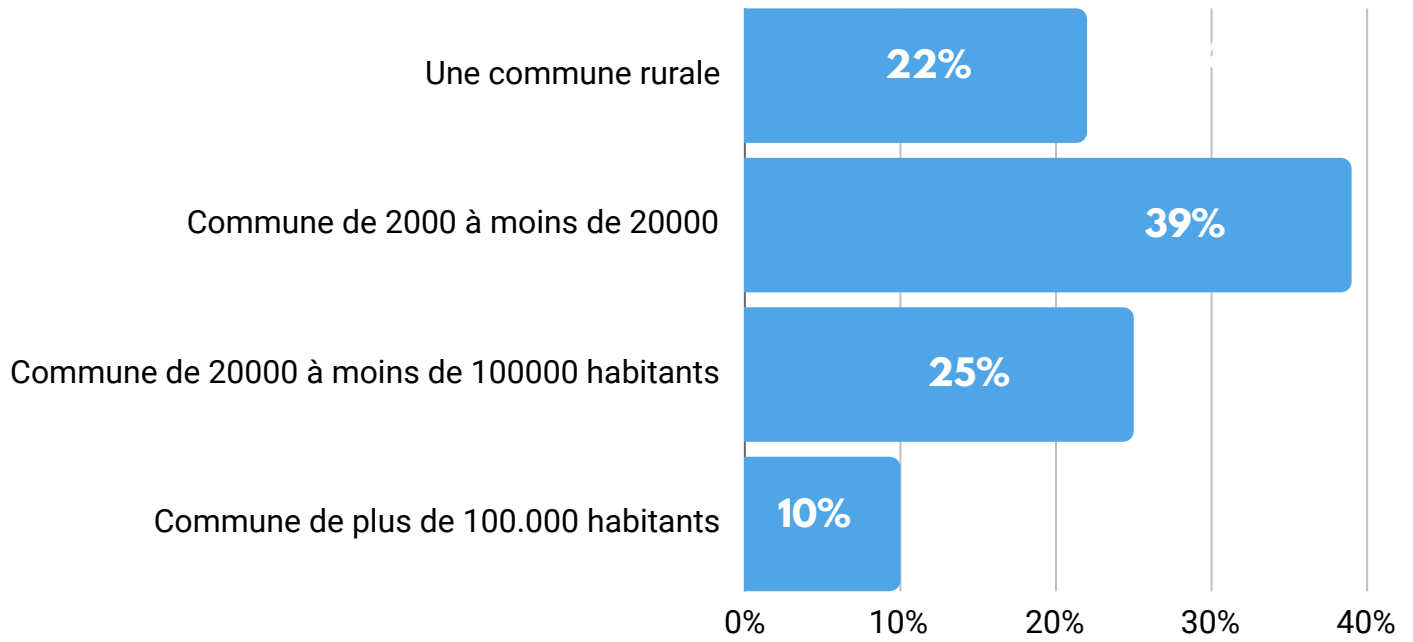


Sous quelle forme exercez-vous votre activité ?



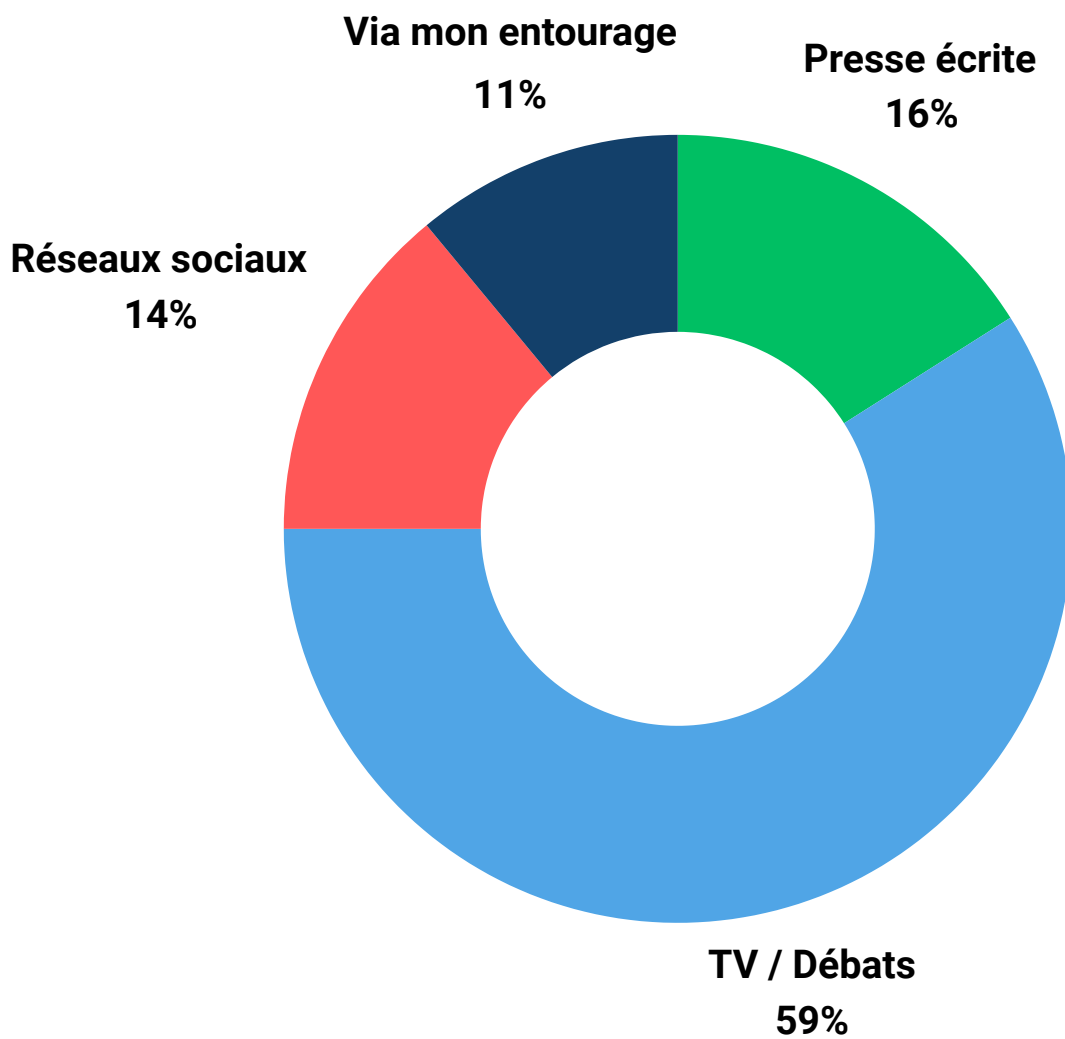


**Votre situation géographique est :**



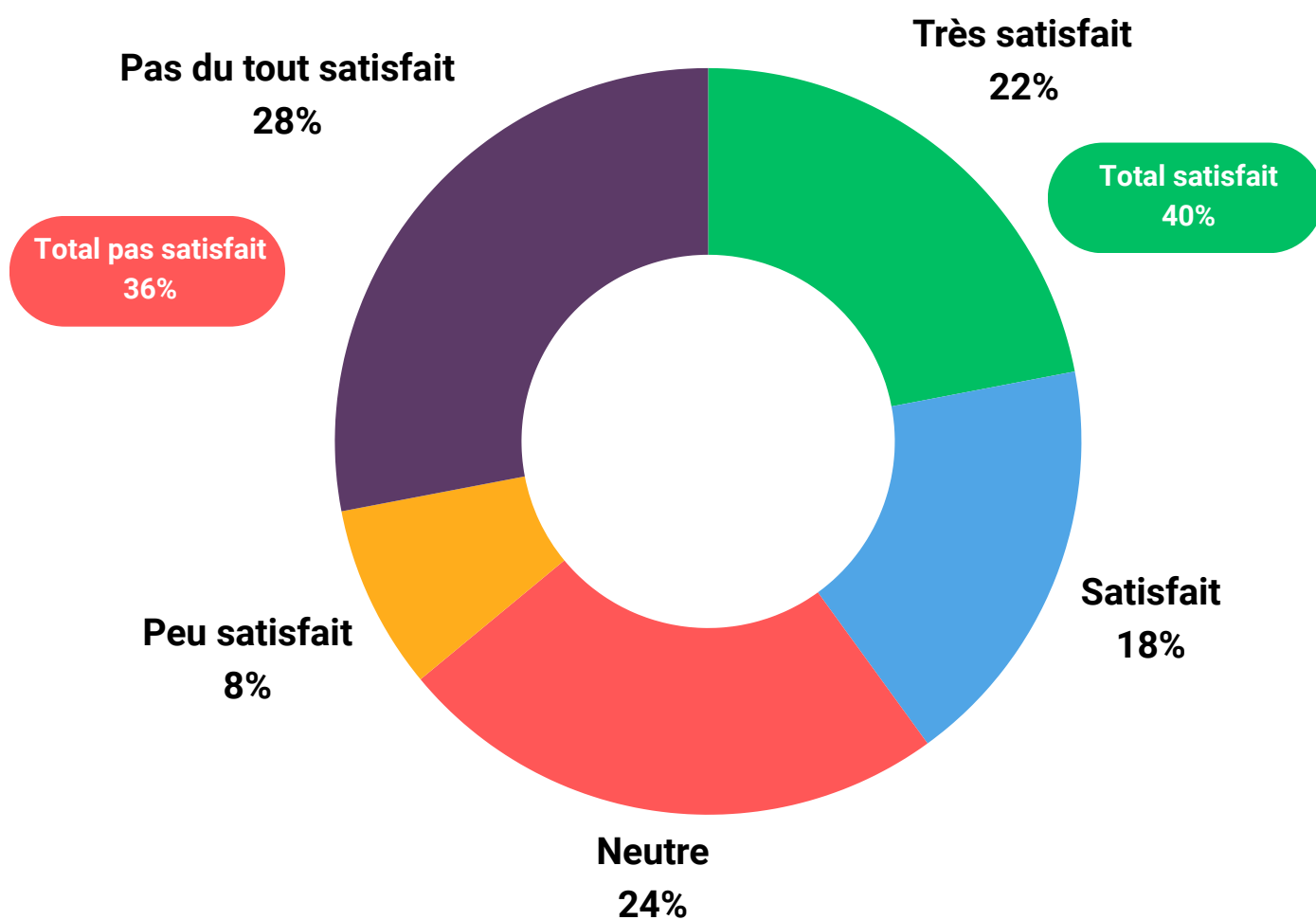
# Sources d'information lors de la campagne des Européennes

Comment avez-vous suivi la campagne des Européennes ?



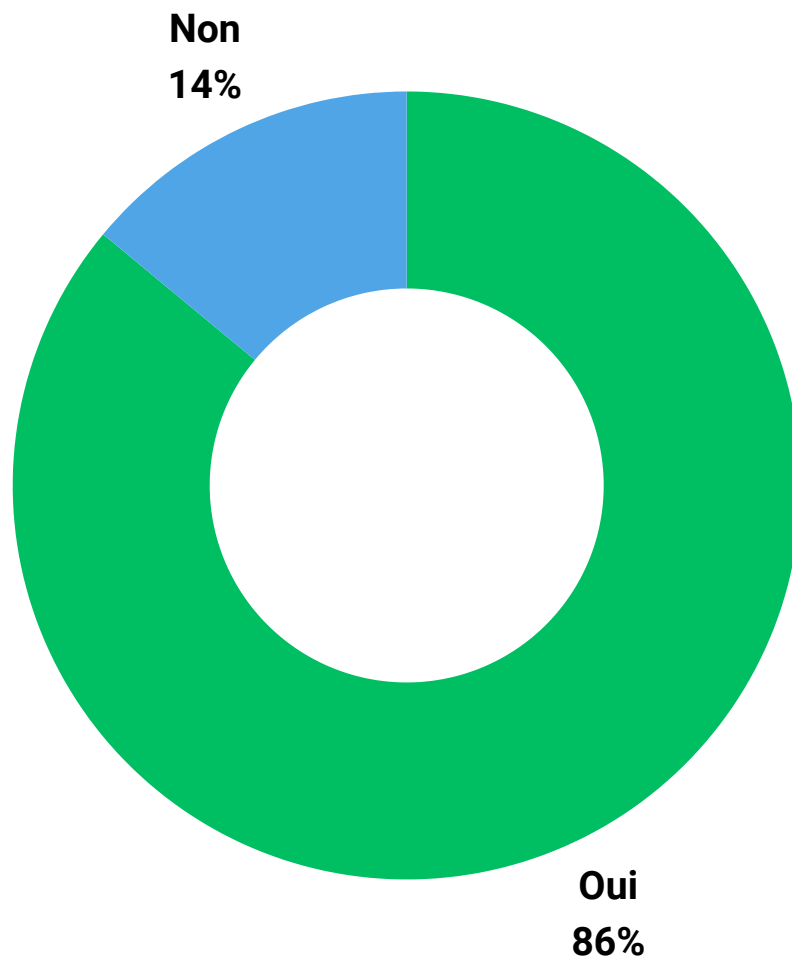
# Appréciation des résultats

Quelle est votre opinion quant aux résultats des élections Européennes ?



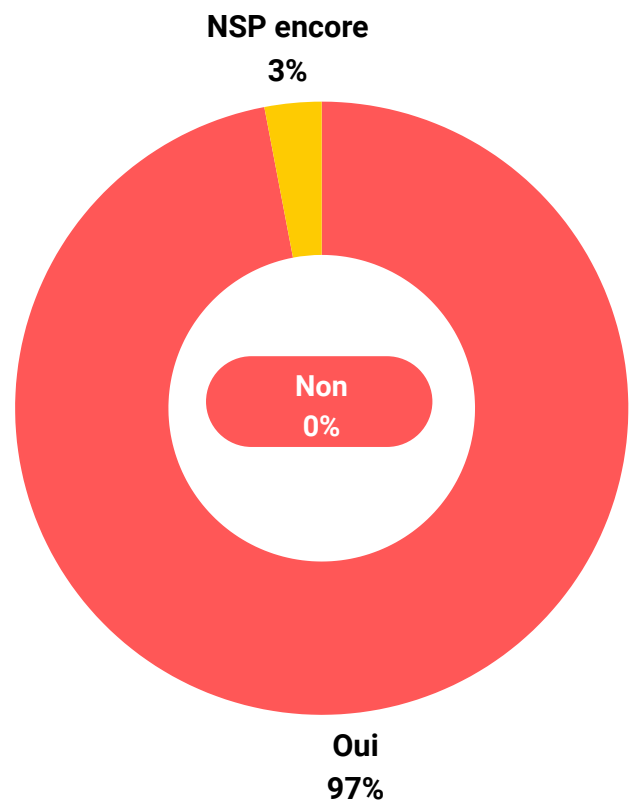
# Taux de participation

Avez-vous voté aux élections Européennes du 9 juin ?

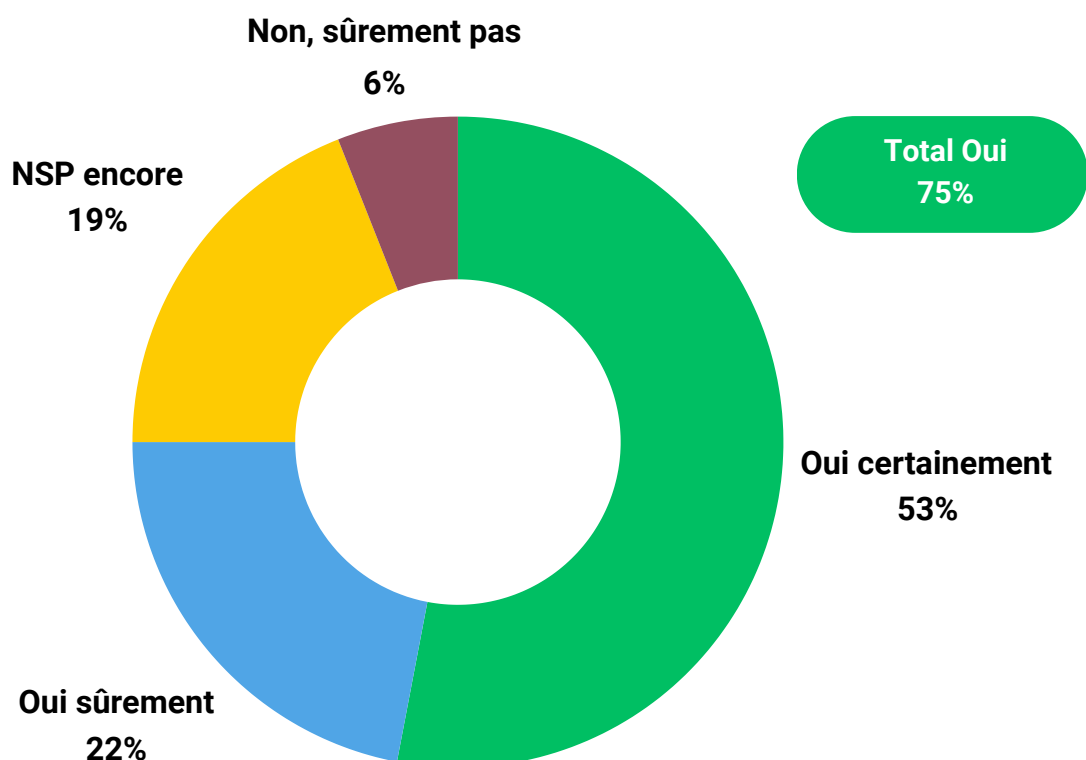


## Les législatives pour les votants du 9 juin

**Vous rendrez-vous aux urnes pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet prochains ?**

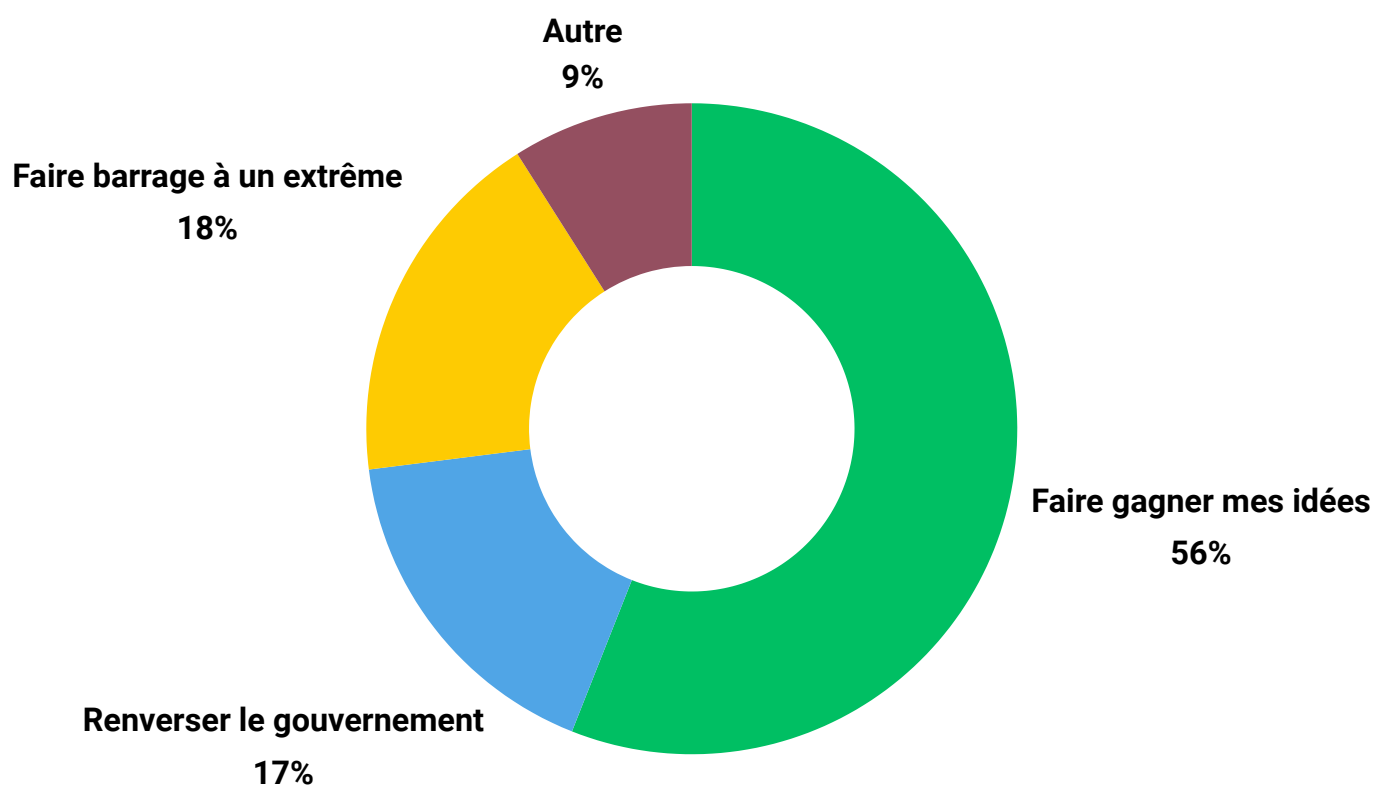


**Lors de ces élections législatives, voterez-vous pour la même formation qu'aux élections Européennes ?**



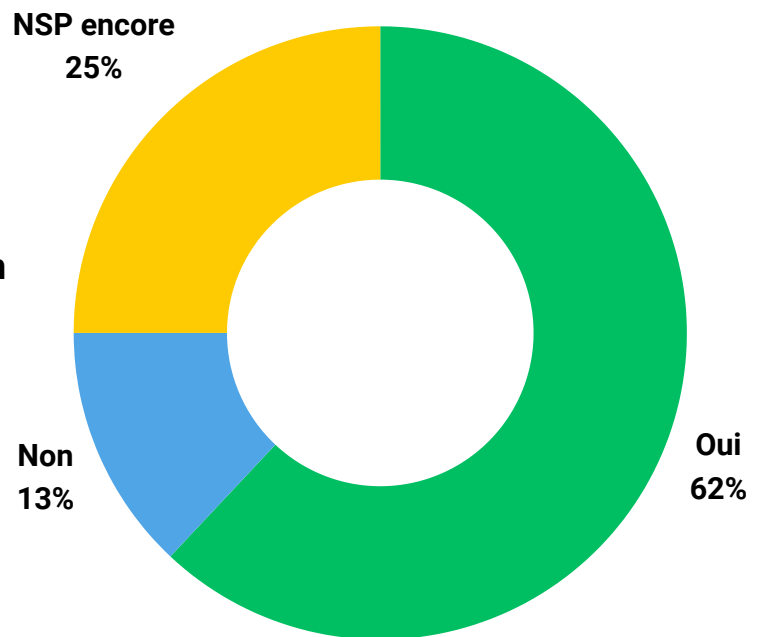
## Pour celles et ceux qui ont voté le 9 juin

Quelle est votre motivation principale pour ces élections législatives ?

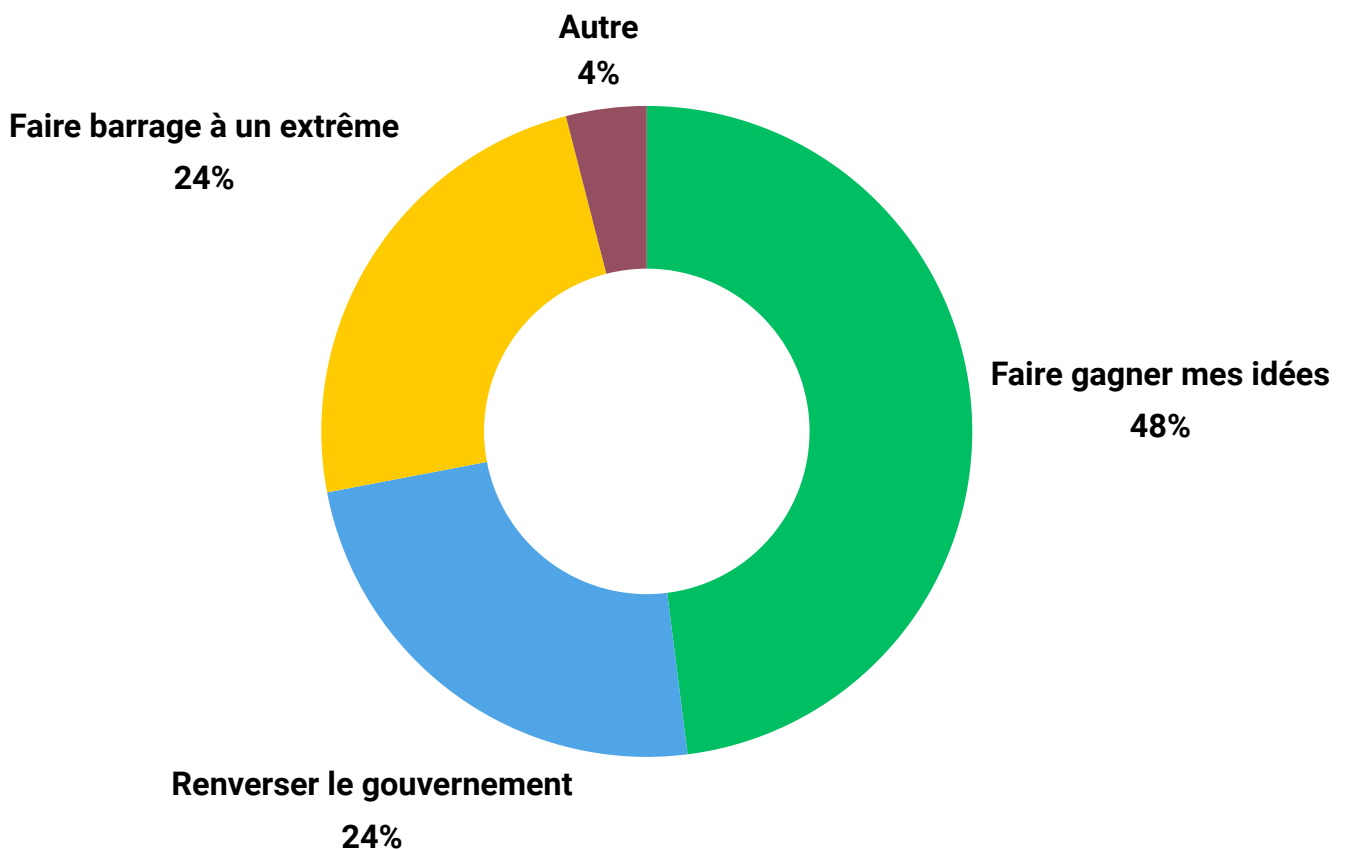


# Les législatives pour les non participants au vote du 9 juin

Vous rendrez-vous aux urnes pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet prochains ?

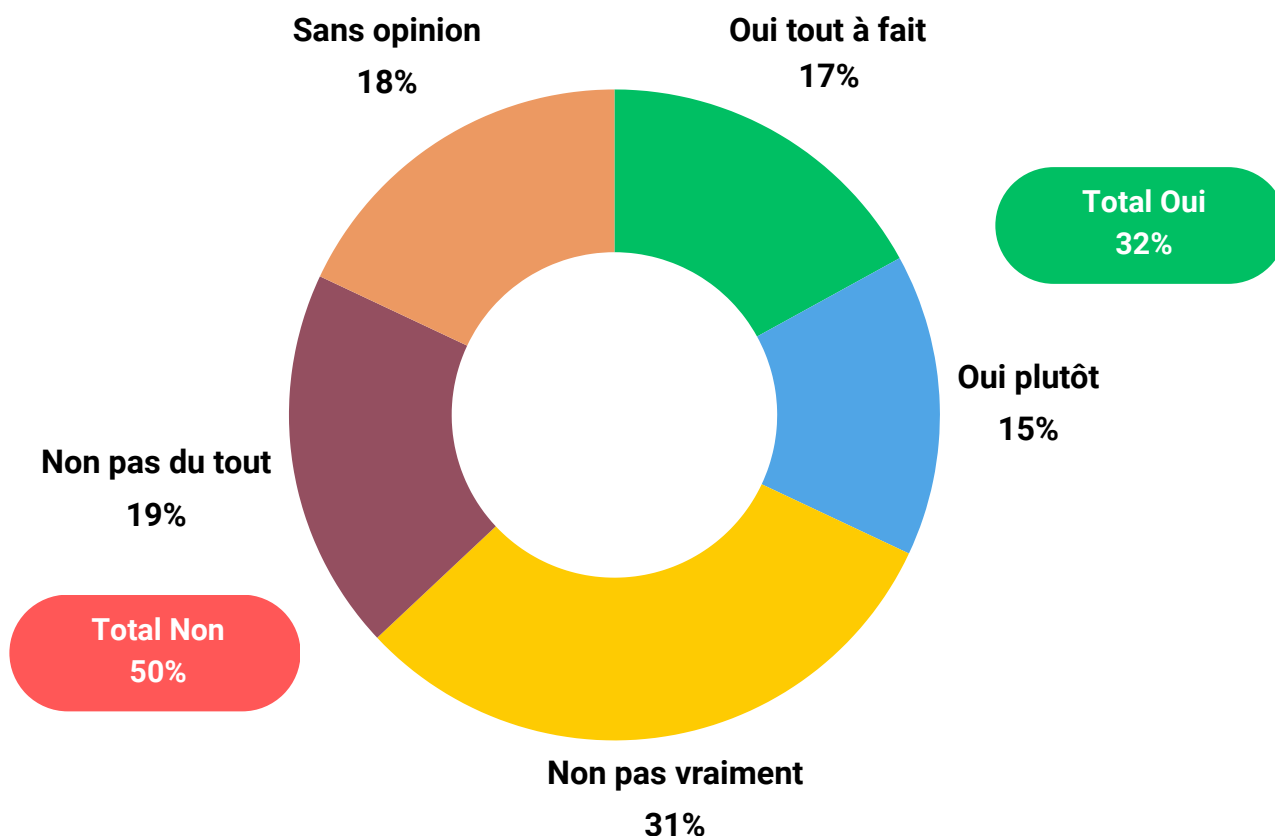


Quelle est votre motivation principale pour ces élections législatives ?



## Appréciation de la dissolution

Estimez-vous que la dissolution de l'Assemblée nationale intervient à un moment opportun ?



*En espérant que le gouvernement retrouve une légitimité et puisse agir plus vite.*

*Dissolution oui, mais après l'été cela m'aurait semblé plus opportun. L'urgence de l'organisation a provoqué une totale déstabilisation de l'ensemble de l'offre politique plongeant le pays dans une crise majeure.*

*Cela aurait dû être fait après les JO.*

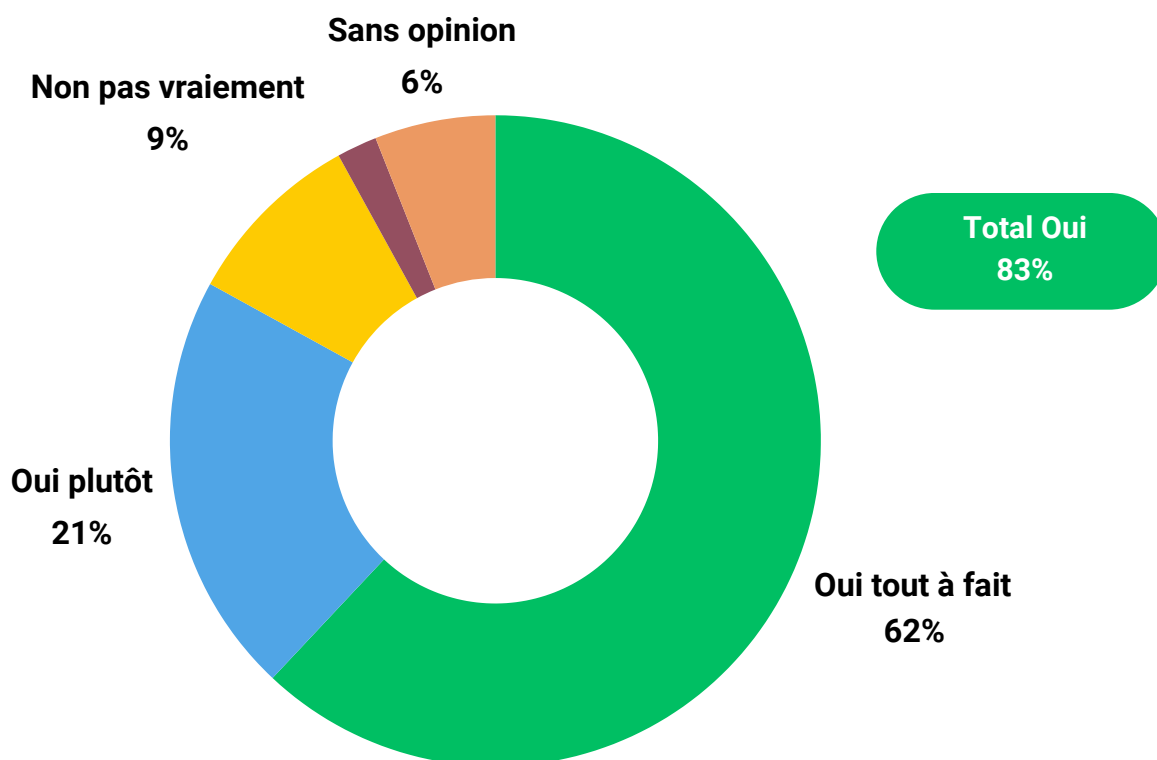
*Une cohabitation ne favorise pas l'économie et la stabilité. Sommes déjà fragile suite à l'inflation, donc cela n'était vraiment pas le moment !*

*Sinon il y aurait eu des émeutes et beaucoup de casse le président à protéger la France en dissolvant l'Assemblée nationale.*



# Évolution de la situation depuis 2017

**Estimez-vous que les conditions d'exercice de leur activité par les professionnels indépendants sont plus difficiles qu'en 2017 ?**



*Charges de plus en plus fortes et la trésorerie est en baisse.*

*Pas vraiment d'avancée réelle. Les promesses n'ont pas été tenues malgré le satisfecit permanent lors de la communication présidentielle et gouvernementale.*

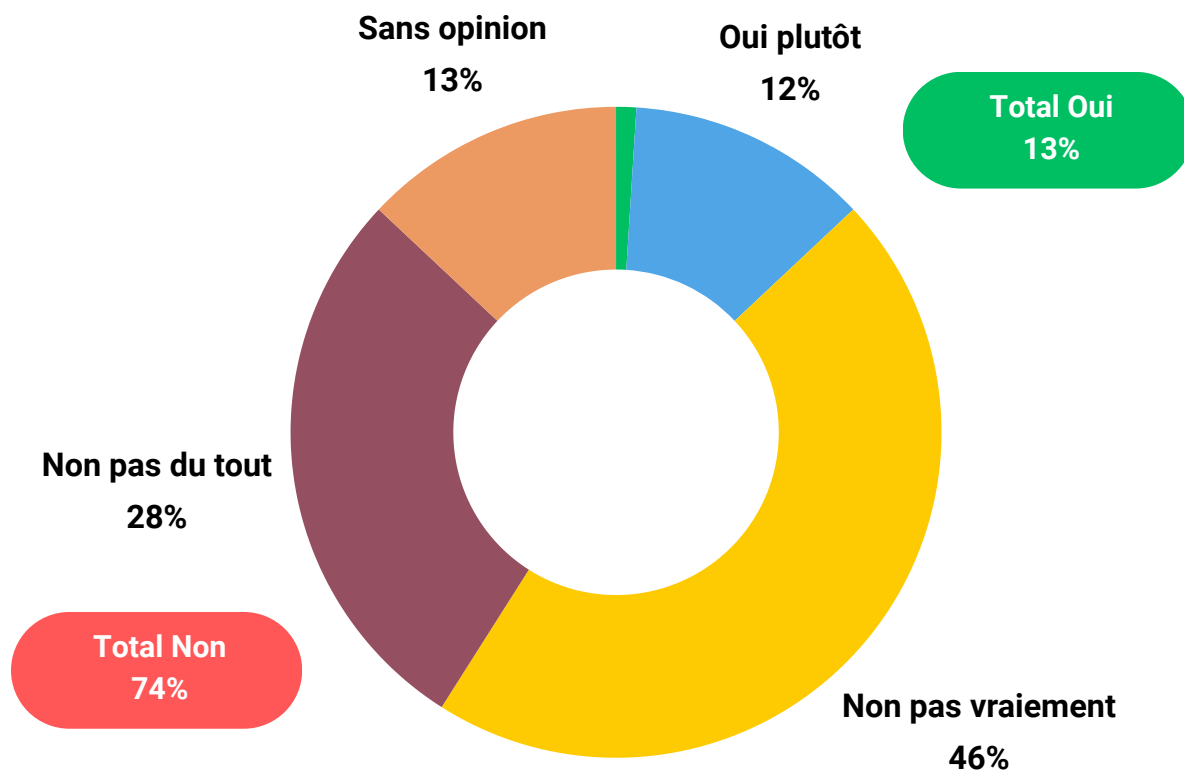
*Moins de pouvoir d'achat pour mes clients et pour moi.*

*Avec la hausse des loyers, la TF, les matières premières, la baisse du pouvoir d'achat des clients, menteur est celui qui dit que ce n'est pas pire. Ça ne peut que être pire.*

*Trop des charges... On ne se paie pas.*

# Évolution de la situation depuis 2017

Estimez-vous que la protection sociale des indépendants s'est améliorée depuis 2017 ?



## Les sujets prioritaires des professionnels indépendant et dirigeants de TPE

	Prioritaire	Non prioritaire	Sans intérêt
Une baisse des charges sur les salaires	<b>90%</b>	7%	3%
Une baisse des charges fiscales	<b>88%</b>	10%	2%
La simplification administrative	<b>82%</b>	16%	2%
Un renforcement de la protection sociale des TNS	<b>82%</b>	15%	3%
La maîtrise du coût des énergies	<b>81%</b>	16%	3%
La revitalisation des commerces de centres villes et centres bourgs	<b>74%</b>	21%	5%
Un (meilleur) accès aux services publics	<b>59%</b>	33%	8%
Le maintien de la réforme de l'assurance chômage	<b>51%</b>	36%	13%
Une baisse de l'âge de départ en retraite	41%	<b>43%</b>	17%
Une réforme de la médecine du travail	39%	<b>45%</b>	16%
Un allongement supplémentaire de la durée de remboursement du PGE	20%	<b>46%</b>	34%



Syndicat des Indépendants et des TPE

## CONTACT

[sdi.lyon@sdi-pme.fr](mailto:sdi.lyon@sdi-pme.fr)

**04.78.34.65.97**